



1995

${\it ``Un concept nouveau"}$

Journal d'information de la MIQCP $\rm N^{\circ}$ 1, mai 1995.

bref, sans une série d'entretiens avec tous les interlocuteurs possibles. Ce contact que nous recherchions avec le maître d'ouvrage était l'objet

Il est de la responsabilité du

maître d'ouvrage d'arrêter le

des programmes différents.

même des marchés de définition, qui ne sont pas une compétition. Nos argu- programme au moment très vite, et il a été donné à tous les concurrents l'auto-

risation de rencontrer les personnes de leur choix. Il a également été donné à tous les interlocuteurs possibles une sorte de consigne d'équité, à travers simplement une même disponibilité pour toutes les équipes. Le contenu des entretiens dépendant des orientations des études, devait rester confidentiel, et il semble que les interlocuteurs ont bien joué le jeu de répondre au maximum aux questions sans orienter les équipes, ni les favoriser, et sans au'aucune information sur le travail d'une équipe ne soit communiquée à une autre.

L'étude a été très différemment menée par les différentes équipes, certaines travaillant isolément et sans contact avec le maître d'ouvrage ni les utilisateurs, comme pour un concours, d'autres établissant un contact étroit avec les interlocuteurs concernés pour développer une vraie réflexion programmatique.

Après quelques mois de travail, les équipes ont rendu leur étude. Une commission technique a analysé et présenté au jury les dossiers. Le débat qui a suivi s'est focalisé principalement sur deux équipes : l'une a mené une étude très programmatique, a testé le programme dans le bâtiment, et fait des propositions sur les aménagements du quartier ; l'autre a dessiné un projet d'architecture assez abouti, centré sur la halle à reconvertir, sans développement du programme. Les contenus des études étant très disparates, leur analyse et leur jugement ont porté sur des éléments

incomparables : Fallait-il juger sur le programme, ou sur le projet ? Fallait-il considérer les coûts annoncées comme ceux d'une approche

programmatique visant à aider le maître d'ouvrage dans ses choix, ou ments ont convaincu opportun pour éviter d'avoir à bien comme des estimations de phase choisir entre des projets ayant concours?

Enfin, l'étude ressem-

blant le plus à un projet de concours, présentant une véritable image architecturale, a été désignée lauréate.

Cependant, la ville n'ayant pas les moyens de réaliser le projet proposé, n'a pas donné suite à cette étude. Un an plus tard, la ville mène une étude de programmation pour reloger sa bibliothèque dans des espaces situés dans les bâtiments de la cité épiscopale, au voisinage du Centre Mondial de la Paix.

> Y. DESSUANT Programme

UN CONCEPT NOUVEAU

SAINT QUENTIN EN YVELINES : Les collèges universitaires du parc des Sources de la Bièvre

Au début des années 90, l'Etat a décidé la création en lle-de-France de quatre nouvelles universités pour tenir compte du nombre croissant des étudiants et décongestionner celles qui se trouvaient au centre de Paris. Le comité d'orientation de l'université. le rectorat et les services de l'Education Nationale ont élaboré un programme pédagogique pour chacune des universités.

A partir du programme pédagogique de l'Université de St Quentin en Yvelines, le Ministère de l'Education Nationale, maître d'ouvrage, avec l'assistance technique de la SCET, ont recherché un concept nouveau :

quatre "collèges universitaires", ensembles immobiliers accueillant chacun 2 000 étudiants et rassemblant les composantes multiples de l'université et de la vie étudiante (enseignement, bibliothèque, recherche, restauration, logements, activités socio-culturelles) ouverts sur le cœur de la ville nouvelle de St Quentin en Yvelines.

L'exercice consistait donc, à partir d'un concept programmatique très fort mais très ouvert - "le collège universitaire", à mi-chemin entre l'UFR à la française et le collège anglosaxon très décentralisé - d'aboutir à un concept de bâtiment dans un délai imparti très court de deux ans avant la mise en service d'une première unité.

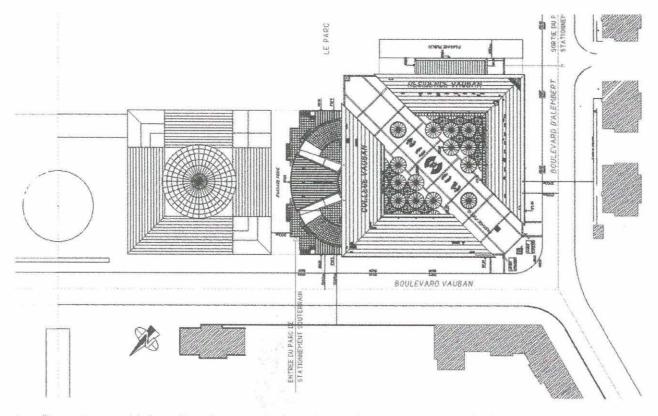
Alors que le programme pédagogique n'était pas entièrement finalisé, il fallait :

- o préciser le programme sur l'opération d'ensemble en termes de fonctionnement global, de relations à la ville, d'insertion, de phasage de réalisation selon des tranches annuelles
- décrire dans un pré-programme sur chaque collège universitaire l'organisation générale des fonctions, les exigences techniques et architecturales, les modalités de gestion des bâtiments et le coût de construction
- réaliser un programme stable de construction pour la première tranche de l'opération.

Le maître d'ouvrage a lancé trois études de définition : après un appel de candidatures d'équipes programmateurs-architectes, et sur avis d'un jury, il a choisi, parmi 22 équipes candidates, trois équipes mixtes.

Chaque équipe a été titulaire d'un marché d'un même montant, négocié à 500 000 F. TTC.

Le maître d'ouvrage a remis aux candidats un cahier des charges, élaboré à partir des connaissances L'appel de candidature doit être adressé à des équipes conjointes maître d'œuvreprogrammateur et porter uniquement sur des références et une méthodologie, et non pas sur un coût.



Le collège universitaire Vauban - Saint Quentin en Yvelines - Maître d'œuvre : Antoine Grumbach

acquises sur le sujet et de ses intentions. Il expliquait la place de l'opération dans le dispositif des universités nouvelles ainsi que le contour du projet pédagogique et l'évaluation des besoins quantitatifs. Il faisait l'état des réflexions sur le concept de "collège à la française" et fixait les objectifs d'insertion et la prescription d'urbanisme en liaison avec la ville nouvelle.

A ce stade, l'enjeu pour la maîtrise d'ouvrage était d'enclencher un processus dynamique, d'organiser la concertation la plus ouverte possible pour enrichir le projet et faire émerger des solutions. Un groupe de travail s'est mis en place réunissant une commission composée des directions du ministère, du rectorat, de l'université nouvelle, du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) et de l'Etablissement public d'aménagement (EPA), du CROUS et l'ensemble des trois équipes. Un processus itératif alternant consultation, proposition, analyse critique et synthèse s'est établi entre

la commission et les trois équipes. Chaque équipe a présenté ses travaux à la commission à l'issue des trois phases d'études :

1ère phase

Pré-programme, projet urbain d'ensemble et phasage 1,5 mois

2ème phase

Programme et projet urbain finalisé 2 mois

3ème phase

Programme détaillé et esquisse architecturale de la 1ère tranche 1,5 mois

Les équipes ont remis des documents à la fin de chacune des phases. En outre, à l'issue des présentations, un rapport d'orientation était communiqué aux équipes aux fins d'observations et de recadrage en fonction des débats ou décisions intervenues en commission.

C'est ainsi qu'en première phase, quatre réunions de la commission ont été consacrées à l'éclaircissement et à la discussion des concepts ou prescriptions figurant au Cahier des Charges.

Pour les deux premières phases d'études, chaque équipe présentait ses propositions devant les autres équipes concurrentes. Ce procédé de mise en commun du travail programmatique des trois équipes a permis d'enrichir le débat. Seul, bien sûr, le passage devant le jury en fin de troisième phase est demeuré confidentiel.

Les équipes, tout comme le maître d'ouvrage, ont apprécié la méthodologie générale employée.

L'élaboration et la finalisation du concept initial se sont enrichies des incidences réciproques du programme et du projet : des discussions

ont porté sur la taille et le nombre des amphithéâtres, les relations physiques entre les collèges ou le degré d'ouverture des espaces de l'université sur la ville.

Par ailleurs, la réalisation simultanée de plusieurs études sur un sujet neuf a considérablement élargi l'approche par les échanges d'idées qu'elles ont pu provoquer. Par les questionnements qu'elles ont suscités, des attitudes diverses ont favorisé des débats ouverts : par exemple, le rôle des logements et des équipements socio-culturels, le collège en tant que carrefour d'échanges, la forme identitaire de chaque collège dans l'ensemble du pôle universitaire.

Aujourd'hui, la réalisation effective de ces collèges a commencé.

L'architecte choisi après avis du jury à l'issue des études de définition en assure la maîtrise d'œuvre.

P. Bousquet et J.P. Matton SCET